



# BAC PRO

En fin de troisième il faut choisir la  
famille de Métiers de la  
Construction Durable, du  
Bâtiment et des Travaux Publics.

## Aménagement et Finition du Bâtiment



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce baccalauréat professionnel forme des responsables de chantier dans le domaine de la finition des bâtiments industriels ou d'habitation : plâtrerie, peinture, revêtements sols et murs, carrelage et autres sols durs. Le professionnel prépare, organise et réalise le chantier pour les travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

### MISSIONS

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel :

- Prépare, organise (en termes de personnel et d'approvisionnement en matériaux) le chantier.
- Veille à la sécurité des ouvriers, à la protection de l'environnement et à la qualité de la production.
- Effectue des travaux de ravalement, de revêtements de sols ou de murs ou encore d'applique des peintures de haute technicité.

### DÉBOUCHÉS ET EMPLOIS

Technicien en entreprise du second œuvre, artisan, après quelques années d'expérience, peut occuper des fonctions de chef d'équipe sur les chantiers. Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

#### SITE INTERNET



[www.lyceehere.fr](http://www.lyceehere.fr)

#### ADRESSE et CONTACT

86 bd du Maréchal FOCH

54520 LAXOU

☎ 03.83.90.83.30

✉ [ce.0542262@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0542262@ac-nancy-metz.fr)

#### INFOS PRATIQUES

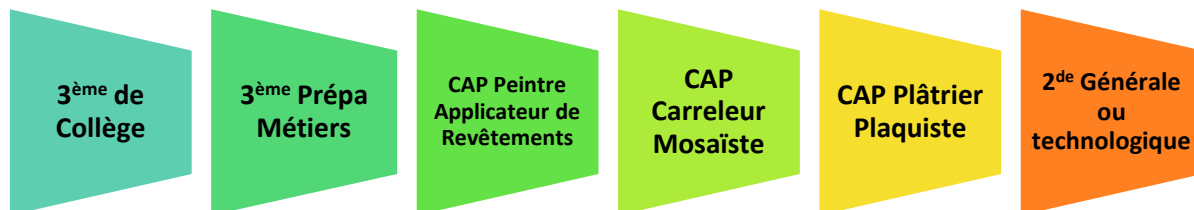
Accès au lycée :

**BUS n° 3** dir. **LAXOU Provinces**

Départ : gare Thiers Mazagran

Arrivée : S<sup>te</sup> Anne - Victoire

## CONDITIONS D'ACCÈS



## CONTENU DE LA FORMATION

### Durée de la formation :

3 ans

### Organisation des enseignements :

**Enseignement général :** 16 heures par semaine

**Enseignement professionnel :** 14 heures par semaine

- Lecture de plans du bâtiment ;
- Approche scientifique et technique des ouvrages ;
- Techniques du bâtiment ;
- Préparation, organisation et suivi de chantier ;
- Gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

### Périodes de formation en entreprise :

22 semaines sur 3 ans (7+7+8) au cours de la scolarité.

### Attestation de réussite intermédiaire :

Obtention possible de l'attestation de réussite intermédiaire, en contrôle continu, en fin de 1<sup>ère</sup> Bac Professionnel.

### Validation :

Examen final en 3<sup>ème</sup> année comprenant 3 parties :

- Épreuves pratiques passées par contrôle en cours de formation (CCF) ;
- Épreuves d'enseignement général et technologique passées en ponctuel ;
- Soutenance d'un rapport d'activités.



## POURSUITE D'ÉTUDES

Le BAC PRO a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

- BTS Aménagement Finition ;
- BTS Bâtiment ;
- BTS Management Economique de la construction ;
- BTS Etude et Réalisation d'Agencement.

